

Marseille

La halte ferroviaire d'Arenc-Euromed suscite le débat



la Marseillaise

VENDREDI 9 DÉCEMBRE 2011 - 1 € - N° 20327 - www.lamarseillaise.fr

RELIGIONS ET ÉTAT, LA GRANDE AMBIGUÏTÉ

► **Anniversaire** Le 9 décembre célèbre la loi de 1905 de séparation de l'église et de l'État. Paradoxalement, les représentants des cultes retrouvent aujourd'hui une place dans la sphère publique via des conférences mises en place dans des préfectures.

► **Analyse** L'écrivain et philosophe de la laïcité, Henri Pena-Ruiz, rappelle les fondements de l'application du principe de la laïcité dans la République. **PAGES 2 À 4**

Laïcité

Ambiguïté. Le 9 décembre célèbre la loi de séparation de l'église et de l'Etat. Si le Sénat en a fait une journée officielle, le gouvernement ouvre les portes des préfectures aux religieux.

DES RELIGIEUX SOUS LES ORS DE LA RÉPUBLIQUE

Des stands, des pièces de théâtre, des concours de dessin, des conférences : différentes associations laïques organisent aujourd'hui sur tout le territoire des manifestations pour faire œuvre de pédagogie sur la laïcité à l'occasion du jour anniversaire de la loi sur la séparation de l'église et de l'Etat du 9 décembre 1905. Ces observatoires de la laïcité et autres livres penseurs ou structures laïques profitent aussi de l'occasion pour remettre à l'honneur leur combat pour que cela devienne une journée officielle. Ce qui est aujourd'hui, à moitié vrai.

En effet, le 31 mai dernier, le Sénat qui n'était pas encore passé à gauche, a voté une « petite loi » pour que ce 9 décembre devienne officiel, « *journée ni fériée ni chômée, occasion de manifestation au sein des associations et de l'éducation nationale* ». Les débats préliminaires sont d'ailleurs instructifs. Si la sénatrice UMP Sophie Joissains assure qu'il s'agit « *d'une loi ni de droite ni de gauche* », les sénateurs socialistes ont des propos qui font cependant la différence : « *La laïcité ne doit pas être débattue (...)* mais elle a besoin d'une journée pour être expliquée » assure ainsi Claude Domeizel. « *Il ne s'agit pas de commémorer dans le vide un reliquat poussiéreux mais de dire que l'on mesure le danger de l'emprise du religieux sur le politique* », insiste René-Pierre Signé.

Des conférences pour la liberté religieuse

Côté Assemblée nationale en revanche, la machine est au point mort. C'est un député de l'UMP, des ultras de la droite populaire même, Jacques Myard qui, le premier, en formule la demande en février 2010. Depuis... Rien. Mais il est vrai que l'année écoulée a été pour le moins chargée sur la question. Après s'être empêtrées dans un débat sur l'islam qui a provoqué un tollé, les grandes prétentions ont finalement accouché d'une souris avec la convention UMP sur la laïcité. Quoique... La souris pourrait

se révéler un éléphant à retardement. Devant l'incurie gouvernementale, Claude Guéant s'empare du dossier pour sortir quelques mesures. Parmi elles, l'édition d'un code de la laïcité, la mise en place d'un préfet éponyme et de conférences départementales sur la liberté religieuse.

Depuis juillet, une dizaine de conférences ont été mises en place. Celle des Bouches-du-Rhône vient d'être installée le 23 novembre dernier. Passons sur les formulations hypocrites qui parlent de « *délimitation entre espace public et privé* », de « *neutralité de l'espace public* » ou de « *restauration collective* » et qui ciblent en fait l'islam, le voile, les prières et le porc à la cantine. Mais regardons de plus près ce nouvel outil qui est, *in fine*, une vraie bombe.

Redonner aux religions une place dans la sphère publique

Réunissant autour du préfet les représentants des cultes, cette conférence les reconnaît *de facto*, alors même que la loi de 1905 stipule que « *La République ne reconnaît, ni ne finance ni ne salarie aucun culte* ». Elle redonne en fait aux religions une place dans la sphère publique, les installant sous les ors de la République. Pire, elle donne aux religieux un outil pour exprimer leurs exigences, les invitant même à « *venir clarifier les conditions d'application du principe de neutralité du service public et de proposer les mesures juridiques appropriées* ». De là à proposer une cogestion du service public, il n'y a qu'un pas.

Les militants de la laïcité ont réagi. Le collectif des quatre observatoires de la laïcité des Bouches-du-Rhône et de Paca a certes accepté de rencontrer le préfet à la laïcité pour entendre ses propositions mais refuse de participer à ces réunions qu'il considère anti-laïques. Quant au Grand Orient, obédience maçonnique défendant historiquement la laïcité, il refuse par principe toute participation et exige la suppression de la circulaire du 21 avril.

A.S.



Pendant que les laïcs s'apprennent à célébrer la séparation entre l'église et l'Etat, le gouvernement invite les religieux à siéger dans les préfectures.

Idéologie

Billet

« Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur, même s'il est important qu'il s'en approche, parce qu'il lui manquera toujours la radicalité du sacrifice de sa vie et le charisme d'un engagement porté par l'espérance ». Ces propos de décembre 2007 sont parmi les plus connus de Nicolas Sarkozy sur la question religieuse. Pourtant, c'est tout le quinquennat qui a été émaillé d'actes et de paroles allant dans le sens d'une reconnaissance accrue de la religion. Outre les relations permanentes avec le Vatican, le président a aussi plaidé à l'ONU pour expliquer que la paix dans le monde ne pouvait passer que par « le respect des religions et des croyants ». Il a tenté en janvier 2008 de faire entrer des représentants religieux au Conseil économique et social. Il a mis sur un pied d'égalité les guerres de religion et « l'anticléricalisme d'Etat » dans un discours en 2010 ; il se signe abondamment dans les commémorations officielles ; s'invite dans de nombreuses cérémonies car son ostentation religieuse s'adresse à l'ensemble des monothéismes. On ne saurait cependant ignorer le double discours à l'endroit de l'islam qu'il reconnaît et soutient tout en l'assimilant à un problème islamique. Bref, les voyants sont au rouge. Et ce n'est pas seulement de la com' mais une idéologie couvrant au recul de la laïcité qu'il faut regarder en face sans tomber dans le piège d'une question résumée à l'islamophobie.

ANGÉLIQUE SCHALLER

Les temps forts aujourd'hui en Provence et Languedoc

MARSEILLE

De 8h à 18h, le Centre départemental étude éducation permanente tient un stand sur le Vieux Port. Présentation des livrets de la laïcité, de la campagne auprès des députés pour une journée nationale.

EYGUIÈRES

Les AIL proposent une pièce de théâtre sur la laïcité à l'Alcazar, pour enfants, de 13h30 à 15h30.

CHATEAURENARD

Plantation d'un arbre de la laïcité, dimanche, à 11h par l'Amicale laïque et la mairie.

CARPENTRAS

Exposition « 100 ans de Laïcité », projection du film *La séparation* et conférence de Pascal Le Néouanic (auteur de petit manuel de la Laïcité à usage citoyen) organisé par l'observatoire de laïcité de Provence.

FOS-SUR-MER

Expo dans le hall de la mairie, remise de la charte de la laïcité dans les services publics au maire, à 17h, puis projection de *La séparation* par l'observatoire de la laïcité de Provence et du pays d'Istres.

VITROLLES

Demain, à 11h, le conseil départemental des associations familiales laïques plante l'arbre de la laïcité, parc St-Exupéry derrière la mairie.

BELCODENE

A 19h, salle du temps libre. Projection de *La séparation* avec Michel Lonsdale, Pierre Arditi, Claude Rich, organisée par la mairie. Suivi d'une conférence-débat de Robert Lazennec du Centre départemental étude éducation permanente.

LA CIOTAT

A 18h30, projection au cinéma Lumière du film *Laïcité* suivie d'un

débat. Projection publique organisée par le Grand Orient de France, la Fédération française du droit humain et la Grande Loge mixte de France.

MONTPELLIER

A 12h, rassemblement des républicains laïques devant la stèle Jean-Jaurès près du jardin du Champ-de-Mars. Organisé par la maison universelle de la laïcité et du Grand Orient de France.



Un outil ambigu que Marseille Espérance ? « Forcément », reconnaît un membre fondateur, « mais cela se gère ». Un dernier avis qui n'est pas partagé par tous les laïcs.

Communautarisme, le laboratoire marseillais

350 000 noms gravés dans le marbre derrière un arbre stylisé symbolisant la fraternité... L'arbre de l'espérance, inauguré à Marseille en décembre 2000. Une des réalisations de Marseille Espérance. Depuis 1990, ce groupe informel réunit autour du maire de la ville les principaux responsables religieux. Créée par l'ex-maire PS Robert P. Vigouroux, la formule a été reprise par Jean-Claude Gaudin (UMP) qui a même affecté un conseiller à ce poste spécifique de « relations avec les communautés ».

Outre un gala annuel pour 5000 à 6000 personnes, un calendrier des différentes fêtes, Marseille Espérance organise quelques colloques et orchestre deux réunions annuelles autour du maire. Tout est pris en charge financièrement par la mairie. Pour un montant... « Je ne sais pas, balaye Salah Bariki, un des membres fondateurs aujourd'hui au cabinet du maire, pas grand chose. Je dis toujours : cela coûte moins cher que l'OM ». Mais le « must » de Marseille Espérance est son intervention en cas de problème. « On s'auto-saisit », tient à préciser Salah Bariki, « quand nous estimons qu'il y a un risque de débordement ». Concrètement ? « On se réunit entre nous avec le maire et on fait un communiqué commun ». Pendant la guerre du Golfe, de la seconde intifada, quand Ibrahim Ali est tué par des colleurs d'affiches du FN...

Instrumentalisation de la religion par le politique et effacement du politique

devant le communautarisme sont deux critiques formulées contre Marseille Espérance. Salah Bariki s'en étonne. « Moi, ce que j'ai entendu, c'est qu'on nous qualifiait de gnan gnan... » L'instrumentalisation est pour lui impossible. « Bien sûr le risque existe, mais comme cela a été créé par un maire de gauche et non abandonné par un maire de droite... » Quant au se-

Des religieux pour conseiller un élu ? Avant les conférences pour la liberté religieuse inaugurées en ce moment par le gouvernement, Marseille avait inventé Marseille Espérance.

Reportage

Angélique Schaller
Illustration : Robert Terzian

cond point, Salah Bariki reconnaît que l'outil créé est « ambigu. Mais il ne peut être qu'ambigu. Après, cela se gère. Cela fait vingt ans qu'on le gère ». En vingt ans, le modèle ambigu a fait des petits. « Il y a eu Var Espérance, Roubaix Espérance et même Anvers ou Barcelone. Un maire belge est aussi venu nous voir mais

a finalement trouvé que cela coûtait trop cher », se souvient Salah Bariki. « On voit bien que beaucoup de personnes cherchent des outils sur ces questions. Ils pensent trouver une option dans Marseille Espérance sans bien comprendre ce que c'est, que c'est parti de la base, que cela n'a pas été imposé par le haut ».

« Enfermer les gens dans une communauté est une bombe à retardement »

« Le machin » : ainsi Philippe Isnard, de l'Observatoire de la laïcité de Provence-Alpes-Côte d'Azur (1), qualifie-t-il Marseille Espérance. Une idée « séduisante et facile – qui peut être contre la fraternité ? – mais qui, au final est dangereuse », pose le militant avant de développer : « Donner ainsi la parole aux religieux revient à une démission du politique. La République n'est pas là pour organiser les religions mais pour s'occuper du social et des services publics. Or, il est bien plus facile de déléguer la paix sociale à ce type de structures que de mettre des éducateurs dans la rue ». Et d'enfoncer le clou : « Enfermer les gens dans une communauté est une bombe à retardement, d'autant que cela se fait au pifomètre : 200 000 musulmans à Marseille, 4,5 ou 6 millions en France... Des chiffres essentiellement basés sur les patronymes. Or, les statistiques de l'Ined (2) par exemple démontrent au contraire que l'option spirituelle principale est l'indifférence ou l'athéisme ». Sauf que, ces laïcs ne sont pas organisés, « et ils ont

même déserté les associations familiales considérées comme réactionnaires qui ont pris, parallèlement aux représentations religieuses, une place de plus en plus importante dans la société », précise celui qui a dès lors décidé de s'investir aussi dans l'Ufal – l'Union des familles laïques.

Même constat sur l'absence d'organisation laïque de la part de Spyros Théodorou. Ce Grec ayant aujourd'hui la double nationalité est connu sur la place marseillaise pour la qualité des conférences qu'il organise dans la manifestation intitulée « Echanges et diffusion des savoirs ». « Les communautés issues de l'immigration ne se sont jamais dotées de forces – personnalités ou associations – laïques pour les représenter », souligne-t-il. Et de ne s'intéresser que moyennement à une structure comme Marseille Espérance dans laquelle il ne se reconnaît pas, sans s'empêcher cependant de souligner que « si le maire de New-York convoquait les communautés catholiques et protestantes en cas de problème entre l'Allemagne et la France, tout le monde trouverait probablement cela... absurde ». Son « irritation » est pourtant là, « aggravée depuis l'élection de Sarkozy quasi simultanée à celle du pape Benoît XVI. Je trouve qu'il y a une offensive simultanée, cohérente et argumentée au Vatican comme au plus au niveau de la France contre les Lumières. C'est dit subtilement, certes, mais le propos est le même que celui de certains musulmans : ►

Laïcité

► *l'erreur de l'occident, ce sont les Lumières*. Et de remarquer que si le discours des laïcs est « purement défensif, il oublie souvent que les religieux sont aussi sur la défensive. Tous les curés du monde voient le nombre de leurs croyants décroître. Dès lors, nul besoin d'être intégristes pour être ravis de se voir offrir sur un plateau le pain et le fromage comme on le voit actuellement avec les différentes structures proposées par le gouvernement aux religieux ».

Comme par exemple, les conférences départementales sur la liberté religieuse. « Une initiative qui vise au mieux vivre ensemble avec des communications de grandes qualités », commente Denis Honnorat, vicaire de Marseille ayant participé à l'installation. Une participation qui selon la préfecture, « donnera davantage de légitimité aux propos tenus à l'extérieur », rapporte encore l'homme d'église. Mais au-delà des objectifs affichés, ce représentant catholique estime que « derrière tout cela, on a bien senti que l'essentiel était les grosses difficultés que pose l'islam ». S'il a répondu à l'invitation, le vicaire de Marseille n'est cependant pas convaincu de la nécessité de « multiplier les instances de ce type » et surtout insiste sur un point : « ce n'est pas à l'Etat de légiférer sur la manière dont les religions doivent discuter entre elles ». Comme quoi, Sarkozy ou Guéant finiront par être plus royalistes que le roi. ■

▲ (1) leur site : www.laicite.biz
(2) Institut national d'études démographiques.



L'arbre de l'espérance, à Marseille, pourrait cacher la forêt du recul de la laïcité.

DURENT - SICCOMANO

HENRI PENA RUIZ. Ecrivain, philosophe de la laïcité mais aussi militant progressiste, il rappelle quelques fondamentaux.

« Pour une République qui n'a pas besoin de supplément d'âme »

■ Philosophe, écrivain, professeur, ancien membre de la Commission Stasi pour l'application du principe de laïcité dans la République, Henri Pena-Ruiz répond à nos questions.

La demande d'une journée de laïcité est portée à droite comme à gauche. Comment se décline le clivage politique sur cette question ?
Cela devrait être une valeur commune à tous les partis puisqu'elle relève de la définition du cadre démocratique qui permet à tous les citoyens de vivre ensemble. En réalité, ce n'est pas toujours ainsi. Le clivage gauche-droite a longtemps été perçu comme partisan et adversaire de la laïcité. C'était vrai du temps d'une droite cléricale, nostalgique d'une monarchie où la religion était instrumentalisée pour justifier les privilèges. Puis la droite s'est ralliée à la laïcité, notamment à l'âge du premier capitalisme où des bourgeois ont mené une lutte anti-cléricale. Au XIX^e siècle apparaît cependant un couplage de capitalisme et de charité chrétienne pour aider les plus démunis, avec une compensation religieuse dans un au-delà réparateur. Le mouvement ouvrier s'est aguerri de tout cela, montrant que la question sociale relevait d'une restructuration de l'Etat, d'une république sociale et laïque en attendant la république socialiste. Dans ce cadre, la religion était une affai-

re privée et il ne devait pas y avoir charité mais solidarité redistributive de l'impôt. Dans ce contexte, le clivage gauche-droite correspondant au anti ou pro-laïcité fonctionnait.

Et aujourd'hui, tout ceci est remis en question ?

C'est en tout cas plus compliqué. Beaucoup de croyants se sont retrouvés dans l'idéologie de gauche, sans vouloir cantonner la religion à la sphère privée. Cela s'appelle la deuxième gauche, très présente au Parti socialiste qui a ainsi inventé le concept de laïcité ouverte, pour désigner le maintien des privilèges publics de la religion. La question s'est alors brouillée notamment sur l'idéal de stricte égalité entre athées et croyants.

Le PCF a, lui, toujours été plus favorable à la laïcité et moins affecté par ce processus. Néanmoins contre l'amalgame entre athéisme militant et laïcité, il y a eu ce qu'on appelle une politique de la main tendue. Or, la laïcité n'est pas hostile à la religion, elle est hostile au privilège public de la religion. Marianne n'est ni croyante, ni athée : elle est neutre. Ceci posé, il faut bien constater qu'il y a plus de laïcité à gauche qu'à droite et qu'il est urgent de faire de cette laïcité et de la justice sociale, deux axes de travail fondamentaux. Car le l'actuel chef de l'Etat a osé dire dans le



« La laïcité n'est pas hostile à la religion, elle est hostile au privilège public de la religion », souligne Henri Pena-Ruiz.

discours de Latran que la République avait besoin de croyants. Et dans le monde ultralibéral qui est le nôtre, détruisant les services publics, cassant le code du travail, on voit un retour de ce « supplément d'âme dans un monde sans âme » qu'est la religion pour reprendre la formule de Marx.

N'y a-t-il pas derrière cette offensive une dimension européenne. Cette Europe a un fonctionnement clientéliste et

lobbyiste. Le communautarisme religieux n'en est-il pas une déclinaison ?
Nous sommes effectivement dans une Europe anti-laïque qui se retrouve dans le traité de Lisbonne. Cela a permis au capitalisme de déguiser une politique entièrement au service de ses intérêts en une construction européenne, de se travestir d'idées humanistes et internationalistes. Ce dévoiement de cette belle idée de dépassement des frontières passe aussi, effectivement, par la reconnaissance aux

églises d'un statut de lobby : on les met en position d'interlocuteur privilégié de l'institution. Et ce, même si plusieurs figures coexistent en Europe et que l'idée laïque progresse au niveau des peuples.

Revenons au lien entre religion et capitalisme. Est-ce caricatural de dire que le capitalisme a besoin d'une religion qui, via le destin ou la promesse d'un paradis ultérieur, sert davantage que la prétention au bonheur ici et maintenant ?

C'est une analyse que je partage. Nous sommes dans une société qui ne se soucie plus de justice sociale. Le capitalisme se pense comme seul en scène et a cassé toutes les conquêtes sociales. La défaite des idéaux de gauche a conduit une partie de la gauche à reprendre le vocabulaire de la droite, sur les privatisations, sur l'assistanat ou sur les charges sociales en lieu et place de cotisations patronales... On voit bien que l'ultra capitalisme l'a emporté et que la figure caritative a repris le dessus. Je pense cependant que le Front de gauche remet tout cela en question, que cette nouvelle alliance autorise des espoirs de reconstruire ce que Jaurès appelait la République sociale et laïque, une république qui n'ait plus besoin de ce

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR ANGLÉRIQUE SCHALLER



« La laïcité permet le vivre-ensemble. Elle se reconnaît à travers ses principes », explique Robert Lazennec, président du Centre départemental d'étude et d'éducation permanente

La Marseillaise
du
10 décembre 2011

Laïcité. La loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat était célébrée hier sur le Vieux-Port.

Malmenée, 106 ans après

■ Cent-six ans ! Hier, tous les défenseurs de la laïcité étaient à la fête en France. Ils célébraient l'anniversaire de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. A Marseille, ils s'étaient donnés rendez-vous sur le Vieux-Port. Au programme : chapiteau, petits gâteaux et tracts en tous genres. Pour le Centre départemental d'étude et d'éducation permanente (CDEEP), organisateur de l'événement, il s'agissait surtout d'informer les passants sur une notion reprise aujourd'hui à tort et à travers.

Ne serait-ce que dans les préfectures et autres lieux publics, le symbole de ce principe fondateur de la République passe parfois à la trappe. « Normalement, la charte de la laïcité devrait être affichée dans tous les lieux accueillant du public, commente Philippe Isnard, membre du CDEEP. On est quelques fois obligé de le demander... » Dans la pratique, la laïcité n'est pas plus évidente. Il suffit de s'interroger sur la définition que chacun lui donne... « La laïcité permet le vivre-ensemble. Elle se reconnaît à travers ses principes », explique ainsi Robert Lazennec, président du CDEEP : en l'occurrence « la liberté de conscience, l'égalité entre les citoyens quelque soit leur choix, l'existence d'une école publique laïque et la séparation de l'Eglise et de l'Etat ». Pas si simple, visiblement...

Confusion

« Le gouvernement en parle beaucoup mais c'est purement électoraliste. Il fait même tout le contraire », peste Joël Dechaume, trésorier du CDEEP, tout en poin-

tant la circulaire du 21 avril rédigée par le ministre de l'Intérieur Claude Guéant. Pour cause : le texte incriminé instaure la création de « conférences départementales de la liberté religieuse » où siègent des représentants religieux (lire notre édition d'hier) pour « clarifier les conditions d'application du principe de neutralité du service public ». « Si Marine Le Pen se saisit de ces thématiques, c'est parce qu'il y a un vide politique », poursuit le militant.

Pédagogie

Pas question donc de laisser ce « vide » béant. Le CDEEP tente d'ailleurs de diffuser une meilleure information en la matière. Il propose ainsi gratuitement sur son site internet un corpus de près de 750 pages réunissant bon

nombre de documents officiels portant sur la laïcité*. Il l'a également soumis à l'approbation de la commission laïcité du HCI (lire ci-contre) dans l'espoir de le diffuser dans les établissements scolaires. « Nous essayons aussi de proposer notre travail aux chefs d'établissement, ajoute Robert Lazennec. Nous avons conçu des documents pédagogiques directement utilisables en classe. »

En attendant que les élèves se mettent à lire ce pavé (de bonnes intentions), le CDEEP poursuit d'autres combats. Il continue de réclamer la reconnaissance du 9 décembre comme fête nationale de la laïcité ou encore la création d'une place de la laïcité à Marseille.

MARJOLAINE DIHL

* <http://www.cdeep.fr/>

Quand la laïcité se désintègre dans l'intégration

■ C'est dans la même veine que feu le ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire. C'est un mélange de genres dont l'équipe Sarkozy-Hortefeux-Guéant est spécialiste. Le Haut conseil à l'intégration (HCI), créé par décret en 1989, est chargé de « donner son avis et de faire toute proposition utile, à la demande du Premier ministre sur l'ensemble des questions relatives à l'intégration des résidents étrangers ou d'origine étrangère ».

Très logiquement, dans le gouvernement actuel, ce même HCI se voit attribuer de nouvelles préroga-

tives. Il dispose désormais d'une « mission laïcité ». C'est donc le HCI qui se voit charger de la « valorisation d'initiatives destinées à promouvoir et faire vivre la laïcité ».

Le lien entre les deux ? Encore un raccourci facile, où les musulmans sont évidemment visés. Comme si tous les étrangers se revendiquaient comme tels... Impossible d'imaginer la laïcité sous un autre angle ? A force de fonctionner ainsi, la France ne risque-t-elle pas de retomber dans une guerre des religions ? Et comble du comble, tout cela au nom du principe de laïcité...

M.D.